



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019**

1ère session ordinaire de 2019

**25 è 26 d'aprili**

25 et 26 avril

**2019/O1/033**

## Question déposée par Marie SIMEONI au nom du groupe Corsica Libera

Objet : *Pollution plastique en Méditerranée*

La Méditerranée occupe la 6ème position dans le classement des zones d'accumulations de déchets marins avec 1,5 millions de fragments par Km<sup>2</sup>.

L'apparition récente d'île de déchets entre le Cap Corse et la Toscane annonce qu'il pourrait y avoir, en 2050, plus de plastique que de poissons.

La pollution plastique est considérée comme une « pandémie mondiale », provoquant des ravages irréversibles : en 2016, la production planétaire était évaluée à 396 millions de tonnes.

Cette concentration de déchets est 4 fois supérieure à celle du continent de plastique présent dans l'océan Pacifique, et produit dans les eaux des dégâts incommensurables qui dégradent jour après jour notre environnement.

Ces résidus, qui s'accumulent dans les profondeurs, représentent l'équivalent de 66 000 bennes à ordures déversées chaque année et ont également pour destination les littoraux.

De plus, cela a de graves conséquences sur les espèces marines : 134 sont victimes d'ingestions de bouteilles, sacs, flacons, pailles, à cause des 500 000 tonnes qui échouent tous les ans.

Les raisons de cette situation catastrophique sont diverses : mer quasiment fermée, absence de stations d'épuration, des grosses usines, non-recyclage.

A l'approche de la saison estivale, il faut compter une augmentation de 40% de déchets.

Ma collègue Laura Maria Poli avait interrogé l'Exécutif en janvier 2017, sur la gravité de la pollution des espaces marins due aux micros plastiques.

Elle avait par ailleurs souligné la complexité, l'invisibilité, et surtout la dangerosité de ce phénomène.

La Présidente de l'Office de l'Environnement de l'époque avait indiqué en réponse le renforcement des actions de prévention ainsi que le lancement d'une réflexion sur la récupération des macro-déchets avant la fragmentation.

Monsieur le Président, pouvez-vous nous indiquer si la Collectivité a pu initier des initiatives en ce domaine, en son nom propre ou en partenariat avec d'autres organismes ?